

# CENOU



## Catholiques engagés dans une nouvelle union

Quelle est  
ma place  
dans l'Église ?

Et mes  
enfants ?

Ai-je droit  
au bonheur ?

Comment  
vivre  
ma foi ?

Et la  
miséricorde ?

Comment  
pardonner ?

Comment  
être disciple  
du Christ  
dans ma  
situation ?

Et  
l'eucharistie ?

“Les baptisés divorcés et remariés civilement doivent être davantage intégrés dans les communautés chrétiennes... Ce sont des baptisés, ce sont des frères et sœurs, l'Esprit Saint déverse sur eux des dons et des charismes pour le bien de tous.”



2025

## **Catholiques engagés dans une nouvelle union**

7 rencontres pour vous accompagner sur votre chemin de foi, là où vous en êtes, et redécouvrir le message d'espérance de l'Eglise que nous formons tous ensemble sous le regard de miséricorde du Christ.

### **Quand ?**

-samedi 15 mars de 9h-12h

-Les jeudis de 19h à 22h

les 20 mars,

3 et 24 avril,

15 mai,

5 juin

-samedi 14 juin de 9h à 16h

### **Où ?**

Les rencontres se dérouleront dans le diocèse d'Arras en fonction de la localisation des couples

### **Comment s'inscrire ?**

Renseignements et inscription auprès de la Pastorale de la Famille du diocèse d'Arras :

[famille@arras.catholique.fr](mailto:famille@arras.catholique.fr)

06 73 88 92 16

